

Réunion du 3 septembre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procurat
(s) :

Excusé
(s) :

Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Richard STOLTZ

Absent
(s) :

Rapporteur :

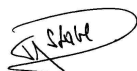
Monsieur Francis GRIGNON

**N° CP/2012/626 - Office public de l'habitat (OPH) du Bas-Rhin OPUS 67 - 1331
Convention d'objectifs 2012-2014 - Prise en charge du coût de
la vacance de logements**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide dans le cadre de la mise en oeuvre de la convention d'objectifs 2012-2014 entre l'Office public de l'habitat (OPH) du Bas-Rhin "OPUS 67" et le Département, d'attribuer à "OPUS 67" une subvention de 4 921,08 € pour la prise en charge des pertes d'exploitation sur des logements vacants à BELMONT et WASSELONNE, pour lesquels le Département avait souhaité l'abandon du projet de vente et/ou de démolition au titre de la politique départementale de l'habitat.

Elle approuve par ailleurs la convention d'attribution de subvention à intervenir entre "OPUS 67" et le Département, et autorise son président à signer cette convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120903-71055-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 14/09/12